



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Balle, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8³⁰ ← Bulle, arr. 8¹⁷ 1⁴⁰ 4⁵⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, 2 50
Etranger... 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Etranger, 20c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

Bulle, le 7 décembre 1900.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Ces jours-ci, le Conseil national a discuté le projet de loi sur les installations électriques.

Hier, M. Manzoni a déposé une motion invitant le Conseil national à voter une résolution à l'adresse du peuple et du parlement anglais, en faveur d'un arbitrage dans la guerre contre les Boers.

* * *

Le Conseil des Etats a abordé la discussion sur la Banque centrale.

Le rapporteur, M. Isler, fait l'exposé des phases par lesquelles a passé jusqu'ici la Banque centrale, dont il rappelle la nécessité au point de vue de la bonne situation financière de la Suisse.

M. Oyex-Ponnaz a déposé au Conseil national le postulat au budget suivant : « Le Conseil fédéral est invité à étudier la question de l'exploitation pour le compte de la Confédération des cantines des casernes, comme cela se pratique aux fortifications de Saint-Maurice et du Gothard. »

Le Conseil a terminé hier la discussion de la loi sur la Banque.

L'ordre du jour d'aujourd'hui, vendredi, porte en premier lieu la désignation éventuelle de la ville qui recevra le siège de la Banque nationale, puis le Conseil entamera la discussion du budget.

* * *

L'Assemblée fédérale est convoquée pour le jeudi 13 décembre.

Taxe militaire. — La commission du Conseil national pour le complément à la loi sur la taxe militaire s'est mise d'accord sur une nouvelle proposition conforme, en principe, à la décision du Conseil des Etats. En conséquence, dans le cas de non paiement intentionnel de la taxe militaire, le délinquant sera renvoyé par les autorités militaires devant le juge civil, qui pourra prononcer des arrêts de la suspension des droits civiques.

Ligue de la paix. — M. Emile Arnaud, président de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté, a salué le président Krüger « au nom de

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 8

Au Moulin de la Mort.

Par G. DUCEUR

— Mon cher, tu mets le doigt dessus. Est-ce que le mot t'épouvante ?

— Moi ? Nullement.

— Et que penses-tu de mon projet ?

— Je n'ai pas encore eu le temps d'y réfléchir.

— C'est pourtant très simple.

— D'accord ! Mais je ne vois pas bien quel rôle vous m'attribueriez ; en d'autres termes, qu'aurais-je à faire ?

— Je m'imaginai que tu l'aurais aussitôt deviné.

— Vous allez trop vite. D'ailleurs, à vous le dire franchement, j'hésite à m'insurger contre les lois. Je n'ai pas été élevé dans cet esprit-là.

— De la naïveté encore ? J'aime ça. La qualité maîtresse du véritable contrebandier, la qualité absolument indispensable, c'est la probité. Nous sommes d'honnêtes gens, et si je dis nous, il ne faut pas que cela t'éffraie, car moi, mon garçon, je fais la contrebande, partout et chaque fois que je le puis. Or donc, voici toute ma pensée. Les gouvernements, en percevant des droits aux frontières, obligent le peuple à payer des sommes qu'en toute justice il ne doit pas. Dieu lui-même, ou, si tu préfères, l'Eglise n'aurait pas le courage de nous blâmer parce que nous agissons comme si les lois n'existaient pas. D'ail-

la Ligue qui proclame chaque jour ce principe : « Les peuples ont le droit imprescriptible et inaliénable de disposer librement d'eux-mêmes, » — et qui en réclame toujours l'application ».

Tir fédéral. — La première liste des prix pour le prochain Tir fédéral, qui aura lieu à Lucerne en 1902, vient de paraître ; elle porte un total de 54,062 fr.

Fièvre aphteuse. — Le dernier bulletin officiel ne signale aucun nouveau cas de fièvre aphteuse pendant la semaine dernière.

Zurich. — Dans la nuit de lundi à mardi, le feu a été mis successivement en six points du village d'Herriberg ; 5 granges et 1 maison ont été détruites par les flammes. La maison d'un boucher, à laquelle le feu avait été mis en quatre endroits, a pu être préservée. La population est terrifiée.

L'incendiaire, un jeune garçon, a été aperçu, comme il sortait de la maison du boucher, par le garde du feu qui a tiré deux coups sur lui. Le misérable parvint cependant à s'enfuir.

Les dégâts sont très grands et ne peuvent encore être estimés. Le bétail, toutefois, a pu être sauvé. La plupart des sinistrés sont assurés.

Faute d'eau, les pompes, accourues nombreuses des villages environnants, n'ont pu rendre que peu de services.

— Pour la ville de Zurich, la statistique du 1^{er} décembre donne un résultat assez inattendu : elle indique une population de 150,228 âmes, alors qu'on l'évaluait au moins à 165,000 et que le Bulletin hebdomadaire du Bureau fédéral de statistique annonçait encore, le 29 novembre dernier, que, d'après les dernières données de la police zuricoise, le nombre des habitants était de 165,689.

On attribue cet écart au fait que le plus grand nombre des personnes qui quittent Zurich négligent d'annoncer leur départ.

A Winterthur, la population est de 22,321 âmes, contre 15,788 il y a 12 ans.

Berne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, entre 3 et 4 h., un incendie a éclaté dans l'auberge Bellevue, à Nidau. Le bâtiment de l'auberge, la grange et les écuries, ainsi qu'une partie du mobilier, ont été la proie des flammes. Le bétail a pu être sauvé. On croit que l'incendie est dû à la malveillance.

leurs, tu vas voir ce qui se passera bientôt, d'ici à Bâle et à Genève, sur toute la ligne qui sépare la Suisse de la France. La frontière sera convertie de contrebandiers, de braves gens qui gagneront leur vie — nous y pourrions à l'aise gagner une fortune — en introduisant des marchandises chez nos voisins sans passer aux bureaux des douanes. Prends les Anglais, je ne vais même pas si loin, prends les Européens pendant qu'a duré le « blocus continental ». Ils ont cherché, par tous les moyens en leur pouvoir, à rendre nulle et sans effet cette mesure de Napoléon. Les rois, les princes, les premiers de la société ne dédaignent pas de se servir et de consumer des choses qui venaient à eux par un autre chemin que celui reconnu par la loi. Nous suivons leur exemple, nous continuons leur œuvre. Et tu m'en diras des nouvelles dans quelques mois, si nous tombons d'accord, ce dont je ne doute pas.

Tu m'écoutes, n'est-ce pas ?

— Mais oui, même avec beaucoup d'attention.

— Alors, je reprends :

Comme j'ai eu l'honneur de te le dire, tu n'es plus un inconnu pour moi. Et tu me plais, et tu me conviens. Si tu veux seulement mettre à mon service, au service de notre entreprise, c'est plus juste, l'audace et l'intelligence qui forment le fond de ton caractère, nous réussirons certainement. Puis, une preuve : Quand, l'hiver dernier, ces trois Autrichiens, ces « kaiserlich », sont arrivés ici et qu'ils ont voulu, à l'auberge, le prendre sur un ton trop élevé, toi seul as osé leur répondre. Nos jeunes gens, à ta voix, ont retrouvé leur courage, et « les Allemands » sont devenus plus polis.

Lucerne. — A la suite du recensement fédéral du 1^{er} décembre, l'arrondissement fédéral de Lucerne-ville, où les radicaux-libéraux sont en majorité, gagne un député au Conseil national. Il en aura trois au lieu de deux. Pour les élections au Grand Conseil, l'augmentation des députés sera de douze, dont onze au profit des libéraux. Lucerne-ville gagnera de huit à neuf sièges. La majorité conservatrice cherchera peut-être un moyen de diminuer le gain de ses adversaires, alors même qu'il la laisse en possession d'une prépondérance indiscutable (91 députés contre 56).

Vaud. — Le nombre des personnes recensées à Lausanne le 1^{er} décembre est de 47,627 (34,049 en 1888).

Neuchâtel. — Mlle Mathilde Jeanrenaud, décédée le 30 novembre dernier, a légué à la commune de Neuchâtel sa fortune évaluée à 350,000 francs. Elle a fait, en outre, un legs de 5000 fr. à la commune de Travers, et des dons pour un total de 73,000 fr. à diverses institutions philanthropiques. Elle laisse, entre autres, 20,000 fr. à l'hospice Perreux, et 10,000 fr. à chacun des trois établissements suivants : Fonds de l'asile cantonal pour les vieillards du sexe féminin, Hospice des enfants et Maison des orphelins.

— A la Chaux-de-Fonds, la justice a fait procéder à l'arrestation de deux industriels, MM. Jules Blum, monteur de boîtes, et Léopold Rueff, fabricant d'horlogerie, pour infraction à la loi fédérale sur le contrôle des ouvrages d'or et d'argent. Il s'agit d'un certain nombre de boîtes en or poinçonnées à 9 carats, tandis qu'elles n'en avaient en réalité que 6 1/2.

Genève. — Voici les résultats du recensement du 1^{er} décembre pour l'agglomération genevoise : Genève-ville 58,500 habitants, Plainpalais 20,296, Eaux-Vives 11,750, ensemble 90,044. En 1888, Genève-ville comptait 52,043 âmes, Plainpalais 11,911 et les Eaux-Vives 7855, l'agglomération genevoise 71,909.

— Un horrible accident est survenu mercredi soir, à 5 heures, au Rond-Point de Plainpalais ; une femme a été littéralement écrasée par un convoi de la Voie-Etroite. C'est une dame Stuardi qui voulait monter en wagon avec une fillette.

Naturellement, dans l'association que je médite, tu tiendras le premier rôle. Tu seras le chef, tu auras sous ton commandement la troupe que je te recruterai, cinq, dix, quinze ou vingt hommes. Hein ! l'affaire te sourit déjà ? Et, ma foi ! la chose se comprend. Pour moi, ma tâche consistera à vous fournir les marchandises, lesquelles seront d'un transport très facile. Nous choisirons de préférence les montres et les soieries. La Chaux-de-Fonds et Bâle nous donneront amplement la besogne. Je ferai donc les achats nécessaires, les objets vous seront livrés tantôt ici, tantôt là, suivant les circonstances, et vous les introduirez ensuite en France, les déposant aux endroits que je vous désignerai. As-tu bien saisi ma pensée ?

— Parfaitement.

— Et qu'en dis-tu ?

— Dame ! Le métier a quelque chose d'aventureux qui me séduit assez. Mais, dans la pratique, cette existence doit être hérissée de difficultés de toute sorte et de nombreux dangers.

— Ça, c'est vrai. Toutefois, je te le demande un peu : qu'est-ce que les désagréments de ce « métier », comme tu appelles la contrebande, bien à tort, je t'assure, comparés à la satisfaction d'avoir fait de beaux coups, promesses que l'on raconte plus tard, non sans un légitime orgueil. Et les bénéfices, n'entrent-ils pas aussi en ligne de compte ? Pour moi, je ne vois pas de vie plus agréable. Je suis sans doute né contrebandier ; tel je resterai jusqu'à mon dernier soupir. On m'enterrera, ce qui ne m'étonnerait point, avec un ballot de marchandises. Je me trompe ; avant de passer l'arme à gauche, comme disent les hom-

e, rue de Gruyères.

chez les
SIMONIN
MANTES
etc.

ms. — La boîte : 1 fr. 50.
macie SIMONIN,
à Bulle ; Nouvelle Phar-
Porcellet, à Estavayer ;

er
Consommé

, rue du Moléson, Bulle.

x et au mieux ?

e, Fahrwangen,

t contre remboursement :

| | |
|----------|-----------|
| N° 40-47 | Fr. 11.70 |
| 40-47 | > 16.80 |
| 40-47 | > 5.90 |
| 40-47 | > 6.90 |
| 40-47 | > 7.90 |
| 40-47 | > 8.90 |
| 40-47 | > 7.— |
| 40-47 | > 8.— |
| 30-34 | > 4.50 |
| 35-39 | > 5.90 |
| 36-42 | > 5.70 |
| 36-42 | > 6.60 |
| 26-29 | > 3.60 |
| 26-29 | > 4.60 |
| 30-35 | > 5.70 |
| 30-35 | > 4.90 |
| 18-20 | > 1.80 |
| 20-23 | > 2.50 |
| 23-25 | > 3.80 |
| 36-42 | > 5.50 |
| 36-42 | > 6.90 |
| 40-47 | > 7.90 |
| 40-47 | > 8.90 |
| 40-47 | > 5.70 |
| 36-42 | > 4.70 |
| | > 1.65 |
| | > 3.50 |

our du courrier.

wangen (Argovie).

me.

es maux (ulcères à la jambe
es vives, boutons sur tout le
e recommandant à votre bonté
rie de recevoir l'expression
er 1898. Veuve Elise Mathez-
de M^{me} veuve Elise Mathez-
r 1898. Le maire : H.-L. Bè-
405, Glaris.

toux et catarrhes.

es pectoraux
Kaiser.

de malt avec sucre
us forme ferme.

2650 certificats
notarialem^t
vidimés.
ntestable de leur efficacité
enrouements, catarrhes et

et 50 cent. chez : A. GAVIN,
Bulle ; E. DAVID, pharm.,
BARRAS, pharm., à Bulle ;
arm., à Estavayer.

En 2-8 jours

s et toute grossier au cou
t ; 1 flac. 4 fr. 2 de mon eau
suo suffit. Mon huile pour
os guérit tout aussi rapidement
oments et dureté d'oreilles,
1 flac. fr. 2.
mé, prat. à Grub (Appenzell Ea. E.)

CHOCOLAT
SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

— ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR

ÉTRANGER

Guerre au Transvaal. — Les trois colonnes Pilcher, Parker et Herbert, sous les ordres du général Knox, ont réussi, par une marche des plus rudes, à couper De Wet sur la route du Sud.

De Wet, dans la région où il se trouve, a été rejoint par beaucoup d'habitants, surtout d'ouvriers ruraux. Quant aux fermiers, beaucoup ont refusé de se joindre à De Wet, mais les Boers les laissent tranquilles.

Des petits détachements boers s'emparent de tous les chevaux. Le pays est riche en bétail, fourrages et approvisionnements, mais l'eau est rare.

Mardi, on a embarqué au Cap 200 prisonniers à destination de Ste-Hélène.

Un vif engagement a eu lieu dimanche à Vryburg; les Boers ont subi de grandes pertes, celles des Anglais ont été légères.

Les Boers ont en horreur lord Kitchener; ils s'uniront contre lui, parce que, s'ils étaient pris par petits détachements, il les ferait fusiller. La résistance des Boers sera désespérée.

Lord Kitchener télégraphie de Bloemfontein, le 5 décembre, que le général Knox a eu la veille un engagement avec De Wet, sur la route de Béthulie à Smithfield. Les Boers ont été chassés de leurs positions et se sont retirés vers le nord.

Les communications sont coupées entre Prétoria et Johannesburg. Le pont d'Irène est détruit.

Le président Steijn et De Wet ont visité dernièrement Klerksdorp; le président Steijn a encouragé les Boers à la résistance et leur a annoncé le voyage de Krüger en Europe. Il a dit que les Boers n'avaient perdu que 1200 hommes, tandis que les Anglais en ont perdu plus de 40,000. Il a démenti que Krüger ait emporté des fonds appartenant à la nation et a déclaré qu'il allait dans la colonie du Cap organiser la résistance, car de nombreux habitants de la colonie prendront les armes.

M. Krüger en Europe. — Le correspondant de Cologne de l'*Echo de Paris* dit que le président Krüger, parlant du refus de l'empereur Guillaume de lui accorder une audience, se serait exprimé de la façon suivante devant une délégation :

« Je souhaite de tout mon cœur que les circonstances qui empêchent S. M. de me recevoir maintenant me deviennent favorables plus tard. Je ne cesserai pas d'avoir confiance dans l'esprit de justice de l'empereur, qui, sans me connaître, m'a envoyé, il y a quatre ans, des encouragements significatifs. Après quelque temps de séjour à La Haye, je renouvellerai ma demande et l'empereur ne la refusera pas. »

Suivant le même correspondant, M. Krüger, à la réception du télégramme de l'empereur, se serait retiré dans sa chambre, paraissant très affecté et avec des larmes aux yeux.

A Cologne, mardi, une foule très nombreuse a cherché à arracher l'écusson du consulat d'Angleterre. La gendarmerie a chargé, dispersé les manifestants et fait plusieurs arrestations.

La presse allemande continue à regretter le refus de l'empereur. On parle d'une entrevue dans trois semaines.

A Washington, la résolution suivante a été présentée à la Chambre des représentants par M. Michel Fitzgerald, représentant du Massachusetts :

« Attendu que la lutte héroïque soutenue par

mes qui l'ont vu, lui, l'empereur, je donnerai des ordres pour que l'on passe aussi mon âme en contrebande... en paradis.

Voyons, il faut que tu sois des nôtres. Chef de bande ! Un titre, ça ! C'est un peu dans ton sang. Puisque ta famille appartenait à la noblesse, tu n'auras pas à rougir de la position que je te fais. Tu connais ton histoire assurément ; moi, je ne sais pas où j'ai appris toutes les choses qui grouillent dans ma tête. Mais il me semble voir tes ancêtres, les premiers, ceux-là qui, à la suite d'un duc ou d'un commandant quelconque, s'en allaient par la grande route, détroissant les châteaux féodaux qui refusaient d'ouvrir les portes de leurs castels. Car, entre nous, ils ne valaient pas beaucoup mieux que les contrebandiers, les soldats qui, après la conquête d'un pays et le massacre de ses habitants, se mettaient en lieu et place de ce dernier. Nous, nous ne leur allons pas à la cheville du pied. Et, pourtant, il y a bien aussi une certaine gloire à se moquer des lois établies dans le seul but de prélever de l'argent dont les grands de la terre ont besoin pour leurs plaisirs.

C'est donc convenu. Tu pars pour Vercel, et, comme tu nous reviendras sans avoir trouvé la fortune de tes pères, à ton retour tu te mettras à la tête de la troupe que je vais te préparer. A bientôt.

Et, ces mots prononcés, M. Viennot tendit la main à Maurice et sortit de la maison, laissant le jeune homme plongé dans les réflexions que cet entretien ne manquerait pas d'éveiller en son esprit.

Quel homme que ce M. Viennot ! On eût dit qu'il avait

les républiques boères pour maintenir leur existence à excité la sympathie du monde entier ;

En conséquence :

Il est résolu que les efforts de M. Paul Krüger méritent les louanges et la sympathie du peuple américain, lorsqu'il cherche à obtenir l'aide des nations civilisées du monde pour assurer, à des conditions honorables, la paix entre la Grande-Bretagne et les Républiques sud-africaines. »

L'*Aurore* annonce sous toutes réserves que le Conseil fédéral suisse serait disposé à offrir sa médiation entre l'Angleterre et le Transvaal.

La Société des amis de la paix à Vienne a voté une résolution de sympathie pour le président Krüger. Elle a adopté aussi une motion demandant que les puissances mettent fin à la guerre par l'application des dispositions de l'Acte de La Haye.

On télégraphie de La Haye qu'une chaleureuse réception attend le président Krüger dans la capitale des Pays-Bas.

De la gare à l'hôtel des Indes, le président sera escorté par un escadron de hussards. Trente combattants boers revenus du Transvaal lui serviront de garde d'honneur.

A l'ouverture de la deuxième Chambre hollandaise, le président a proposé une adresse de bienvenue au président Krüger. Cette proposition a été adoptée aux applaudissements de l'assemblée.

Le président Krüger est arrivé à La Haye hier, à 3 h. 50. Une foule enthousiaste l'a accompagné jusqu'à l'hôtel des Indes.

Guerre sino-européenne. — Le bruit court que quatre compagnies allemandes sont sérieusement menacées à 35 milles à l'ouest de Pao-Ting-Fou. Huit compagnies françaises, ayant des provisions pour trois jours, sont parties de Pao-Ting-Fou pour les secourir.

Les troupes européennes ont beaucoup de malades. On dit que le quart de l'expédition française est à l'hôpital.

Le corps diplomatique s'est réuni mercredi et a pu arriver à une décision au sujet de l'ouverture des négociations de paix. Celles-ci, assure-t-on, commenceront dans quelques jours.

France. — Il y a eu à Paris, pendant la durée de l'Exposition, 13,904 arrestations. Parmi les arrêtés, on a compté 316 Belges, 257 Allemands, 145 Italiens, 112 Suisses, 34 Anglais.

La *Mode illustrée*, de Paris, ayant fait un plébiscite auprès de ses nombreuses lectrices, afin de connaître par elles les principaux clous de l'Exposition qui vient de finir dans les trois domaines : de l'architecture, des objets exposés et des attractions ou spectacles des yeux, vient de publier les attractions de l'Exposition; les voici :

Pour l'architecture : 1° le Petit Palais; 2° le Grand Palais; 3° le pont Alexandre.

Objets exposés : 1° le diamant « le Jubilé »; 2° le Palais du Costume; 3° la carte de France donnée par l'empereur de Russie.

Attractions et spectacles des yeux : 1° la salle des illusions; 2° le Village suisse; 3° le Palais de l'électricité.

Ce résultat sera lu avec intérêt par toutes les personnes qui ont visité l'Exposition.

L'*Echo de Paris*, parlant de l'établissement d'une station de charbon allemande dans la mer Rouge, demande l'occupation par la France de Scheck-Said, rocher qui surplombe l'île anglaise de Périm et commande le passage de la mer Rouge.

le diable au corps. Il était connu dans toute la contrée, et même au delà de la frontière, dans quelques villes franco-comtoises où il se rendait souvent pour affaires, faisant commerce de choses très disparates, achetant et revendant, à bénéfices ou à pertes, toujours d'humeur gaie, content comme un pinson, neant et abusant de la vie comme un roi. Il n'était infodé à aucun parti, quoique libéral par instinct et par expérience, aimant la France à cause de son beau ciel, de ses jolies filles et de son vin généreux, et la Suisse parce qu'elle lui offrait la liberté, c'est-à-dire l'existence telle qu'il la voulait. Sa religion était à l'avant, et il reconnaissait à tous le droit imprescriptible de penser ce que bon leur semblait. Toutefois, il était très bien vu du clergé, envers lequel il ne départait jamais de la plus parfaite politesse, pimentée de temps à autre de quelques fines ganloiseries, mets que l'on sert, sur certaines tables, entre la poire et le fromage.

Depuis que l'ancien Evêché de Bâle avait été séparé de la France et rattaché au canton de Berne, M. Viennot, avec son flair habituel, avait compris que, par suite des relations existant entre les riverains du Donb, la contrebande pourrait se faire sur un terrain connu et avec les plus grandes chances de complète réussite. Le moment était d'ailleurs très favorable. Il n'y avait pas un service de frontière comme celui que l'on a organisé plus tard. En outre, la vallée du Donb, fort peu fréquentée, et les vastes forêts de la Franche-Comté offraient des retraites d'une sécurité absolue. Bien téméraires seraient les agents de l'Etat qui oseraient poursuivre les contrebandiers jusque-là. Il n'y avait donc pas à hésiter...

Il serait facile d'établir là un fort d'arrêt, capable de rendre la France maîtresse de la route des Indes, à l'étranglement du détroit de Babel Mandeb.

A la séance de mardi soir du Sénat, le général Mercier a prononcé, au sujet de l'augmentation de la flotte française, un long discours pour prouver l'insuffisance de l'état de défense de la France contre l'Angleterre. Il a insisté sur la nécessité d'employer la tactique offensive, en cas de guerre avec l'Angleterre. Dans sa conclusion, il a présenté une résolution demandant que des mesures d'urgence fussent prises pour préparer le plus rapidement possible l'embarquement, en cas de nécessité, d'un corps expéditionnaire destiné à atteindre les côtes anglaises.

Le président Fallières a déclaré que cette résolution n'était pas à sa place dans la discussion du projet de loi. Ni le ministre de la marine, ni le gouvernement ne sauraient accepter une résolution pareille.

L'*Echo* rapporte le bruit que le général Galliéni, à la suite de dissentiments assez vifs avec le ministre des colonies, aurait donné sa démission de gouverneur de Madagascar. Il serait remplacé par M. Rodier, ancien gouverneur de l'Inde française.

Dans la nuit de lundi à mardi, au moment où le vapeur français *Providencia* entrant dans le port de Pauliac et exécutait la manœuvre des ancres, le capitaine a été tué par le treuil et deux hommes de l'équipage ont été grièvement blessés.

Un restaurateur de la rue Oberkampf, à Paris, M. Raynault, se prenait de discussion, lundi soir, avec un client qui, après avoir pris un diner dans l'établissement, refusait de payer. Injures et menaces furent échangées. Le client, après que la discussion eût été apaisée, parut revenir à de plus pacifiques dispositions. Il sortit et le restaurateur retourna à son comptoir. La boutique était vide et, sans défiance, le patron tournait le dos à la porte, lorsque le consommateur récalcitrant rentra soudain, et, se jetant sur le malheureux, lui planta son couteau entre les deux épaules. Le meurtrier prenait la fuite aussitôt, tandis que M. Raynault tombait derrière son comptoir, gisant dans son sang. Aux gémissements que poussait le restaurateur, on accourut. Le meurtrier ne put être rejoint. L'état de la victime est désespéré.

Une dépêche de Lille raconte qu'à Armentières une fillette de 8 ans, dont les parents sont dans une noire misère, a tué, lundi, une autre petite fille, âgée de 2 ans, pour s'emparer du gâteau de celle-ci. La fillette arrêtée a avoué son crime.

On a découvert, dans deux quartiers différents de Paris, des débris humains enveloppés dans des morceaux d'étoffe. Transportés à la Morgue, ces débris ont été reconnus pour appartenir à un seul corps. Quoique cette affaire soit encore entourée de mystère, on a obtenu cependant quelques témoignages qui feraient croire que le crime a été commis par plusieurs individus ayant l'aspect d'ouvriers. La victime paraît être un jeune homme âgé de 17 à 18 ans.

Un affreux sinistre s'est produit la nuit de mercredi dans la Manche, pendant la tempête qui sévit sur les côtes de France : le vapeur *Rosjull*, faisant le service entre l'Angleterre et St-Brieuc, s'est perdu corps et biens, vers 11 h. du soir, en vue de Jersey.

On croit que ce vapeur avait à bord 40 passagers, dont 11 seulement seraient sauvés.

Allemagne. — Parmi les victimes de l'expédition européenne en Chine se trouve le colonel comte York de Wartenburg, chef d'une colonne allemande qui s'était portée jusque près de la fameuse Grande Muraille, où se trouvent les tombeaux des empereurs de Chine, que les troupes européennes menaçaient de détruire pour intimider la cour. Le colonel allemand a trouvé là-bas une mort bizarre : il a été asphyxié pendant son

Après le départ de M. Viennot, Maurice était resté assez perplexe. Déjà bien souvent, il avait réfléchi à son avenir, la profession d'horloger ne lui plaisait qu'à demi. L'immobilité qu'exige cet état était contraire à sa nature.

De la vie, de la vie ! C'est-à-dire des actions. Mais, que faire ? Il était pauvre. Nous avons dit que le métier des armes, à vingt ans, l'avait attiré. Porter un brillant uniforme, s'élançant sur un champ de bataille, voilà quel avait été son rêve. Quelques soldats, de retour au pays, avaient enflammé son imagination. Mais son devoir, son affection, lui avaient conseillé de rester auprès de sa mère.

Maintenant, il était le maître. Il pouvait aller à droite ou à gauche, en avant ou en arrière. Peu lui importait, au fond. En tout cas, il fallait renoncer à la carrière militaire. Il n'avait pas l'illusion des premiers espoirs. La paix serait durable : on lisait, on devinait dans les traits, dans les paroles de tout le monde que l'Europe entière était fatiguée. Le bruit du canon avait cessé de résonner pour un grand nombre d'années, Maurice ne serait donc pas un soldat.

(A suivre.)

sommeil dans une

pareil de chauffage.
Le comte York de Wartenburg, connu pour les Frit effect, l'automne de officiers étrangers sur 1^{er} corps d'armée. dront de l'officier à que, à la lèvre haut décoratif sous le si à panache. C'était

— Le *Tagblatt* sur la réforme de L'empereur supprimé dans les classes su celui de l'anglais. français facultatif. ment.

— D'après la C aurait été conclu, tered Compagny, p de munitions à l'A A l'heure actuelle canons à tir rapide 64,000 projectiles gletère.

On comprend, d aime mieux aller de chrétiens » à C dignement le prési

Russie. — O cinq ouvriers, me qui avaient assassi maître de fabriquer vant un conseil de à mort.

Serbie. — La par le ministre des Examiner les des Georgewitch, a t qu'elle a constaté francs en dette flo

Angleterre. demandé dans un poudre blanche ap reur, lui donna de et du sucre, le con dit au moment de personnes furent t bèrent malades.

Etats-Unis. nonce que vingt p et soixante blessés de fer sur la ligne Railway ». Les em la fuite pour éviter sagers non blessés du désastre.

— Une violente côtes de l'Atlantique la direction de l'es che ont fait naufr de 17 barques. L'c sidérables sur la c l'intérieur.

CANTON

Conseil d'Et — Le Conseil pré semblées électora 24 février 1901, p intégral des conse — Il rend un a électoraux du cer che 13 février 190 nation d'un député cement de M. Fré

Cour d'assie mardi, à Fribourg, dies d'Antigny. L'ac de janvier dernier u fagots placés derriè à Antigny. Ce comm grâce à la prompte juin suivant, la mèn une lettre anonyme

Mises

La soussignée exp le mardi 18 de du jour, à la Maiso 40 pièces de bétail 20,000 pieds de foin sous de favorables

L'exp

sommeil dans une mesure où était installé un appareil de chauffage défectueux.

Le comte York de Wartenburg n'est pas un inconnu pour les Fribourgeois. Il a fait partie, en effet, l'automne de l'année dernière, du corps des officiers étrangers qui ont suivi les manœuvres du 1^{er} corps d'armée. Ceux qui l'ont vu se souviendront de l'officier à figure glabre et caractéristique, à la lèvre hautaine et au port imposant, aussi décoratif sous le simple baret que sous le casque à panache. C'était le comte York de Wartenburg.

— Le *Tagblatt* publie un édit de l'empereur sur la réforme de l'enseignement secondaire. L'empereur supprime l'enseignement du français dans les classes supérieures et le remplace par celui de l'anglais. L'anglais devient obligatoire, le français facultatif. Le *Tagblatt* déplore ce changement.

— D'après la *Gazette de Francfort*, un traité aurait été conclu, par l'intermédiaire de la Chartered Compagny, pour une fourniture d'armes et de munitions à l'Angleterre par l'Allemagne.

A l'heure actuelle, 10 batteries de nouveaux canons à tir rapide, 900 voitures de munitions et 64,000 projectiles auraient été déjà livrés à l'Angleterre.

On comprend, dès lors, pourquoi Guillaume II aime mieux aller embrasser le « grand seigneur de chrétiens » à Constantinople que de recevoir dignement le président Krüger.

Russie. — On vient d'exécuter à Varsovie cinq ouvriers, membres d'une société socialiste, qui avaient assassiné, à Czenstochan, un contre-maître de fabrique. Les cinq ouvriers, traduits devant un conseil de guerre, avaient été condamnés à mort.

Serbie. — La commission d'enquête nommée par le ministre des finances, M. Hopovitch, pour examiner les désordres financiers du ministère Georgevitch, a terminé son travail. On assure qu'elle a constaté un déficit de 56 millions de francs en dette flottante.

Angleterre. — Un garçon confiseur, ayant demandé dans une pharmacie de Bradford une poudre blanche appelée *daff*, l'apothicaire, par erreur, lui donna de l'arsenic. Or, avec de l'arsenic et du sucre, le confiseur fit des losanges et les vendit au moment de la foire de Badford. Dix-sept personnes furent tuées net et des centaines tombèrent malades.

Etats-Unis. — Une dépêche de Mexico annonce que vingt personnes viennent d'être tuées et soixante blessées dans un accident de chemin de fer sur la ligne « Mexican-Central-American-Railway ». Les employés du train ont dû prendre la fuite pour éviter d'être « lynchés » par les passagers non blessés, qui les rendaient responsables du désastre.

— Une violente tempête s'est abattue sur les côtes de l'Atlantique, allant de New-Jersey dans la direction de l'est. De nombreux bateaux de pêche ont fait naufrage, entre autres, une flottille de 17 barques. L'ouragan a causé des dégâts considérables sur la côte et dans plusieurs districts de l'intérieur.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 3 déc. 1900. — Le Conseil prend un arrêté convoquant les assemblées électorales de paroisse sur dimanche 24 février 1901, pour procéder au renouvellement intégral des conseils paroissiaux.

— Il rend un arrêté convoquant les assemblées électorales du cercle de la Sarine pour le dimanche 13 février 1901, afin de procéder à la nomination d'un député au Grand Conseil en remplacement de M. Frédéric Gendre, décédé.

Cour d'assises. — La cour d'assises s'est réunie mardi, à Fribourg, pour s'occuper de l'affaire des incendies d'Antigny. L'acte d'accusation rappelle qu'au mois de janvier dernier une main criminelle alluma un tas de fagots placés derrière la maison de Mme Rosine Bovet, à Antigny. Ce commencement d'incendie put être éteint grâce à la prompt intervention des voisins. Au mois de juin suivant, la même dame Bovet trouvait sur sa fenêtre une lettre anonyme disant entre autres : « Un de ces jours,

encore quelque temps, vous serez allumée. » Cette lettre fut soumise à plusieurs personnages, qui essayèrent de rassurer Mme Bovet; mais l'événement devait bientôt confirmer les menaces. Le 12 août, pendant l'office paroissial, vers 9 1/2 h., le feu éclatait chez Mme Rosine Bovet. En un clin d'œil, les flammes avaient gagné le bâtiment d'Henri Mauroux, et, activées par une bise violente, avaient franchi la route communale et atteint le bâtiment des frères Huguenot. Cinq bâtiments, assurés pour un montant total de 16,250 fr., furent entièrement détruits, ainsi qu'une grande quantité de fourrages et une partie du mobilier. Étant donné la violence de la bise, on aurait eu un désastre plus grand encore à déplorer sans l'abondance de l'eau et la promptitude des secours.

Les soupçons se portèrent sur un nommé Jules Rossier, âgé de 28 ans, qui fut amené à Fribourg et remis ensuite, faute d'indices suffisants, en liberté provisoire; mais il reste néanmoins à sa charge l'accusation d'instigation à l'incendie, fait pour lequel il vient de comparaître.

L'auteur réel du commencement d'incendie de janvier 1900 et du sinistre du 12 août est la propre domestique de Mme Bovet, Léonie Barras, fille de François, d'Orsonne, célibataire, âgée de 18 ans. Cela résulte de ses propres aveux; mais elle déclare avoir agi sur les instigations de Jules Rossier.

Elle a montré dans la perpétration de son crime une habileté peu commune. Pour qu'elle ne fût point soupçonnée, elle avait demandé à sa maîtresse de ne pas garder seule la maison pendant l'office. Mme Bovet pria sa fille Martine, âgée de 13 ans, de rester également à la maison. Quand la famille fut à l'église, la servante Barras se rendit au jardin, situé près de la grange, où elle resta un certain temps. Revenue dans la maison, elle affecta une certaine gaieté, se mit à chanter, puis tout d'un coup elle dit à Martine : « Je crois qu'on entend grincer la porte, il y a quelqu'un, va regarder. » La jeune fille monta sur un banc et vit de la fumée sortir de la grange. La fille Barras feignit d'être très effrayée et jeta aussitôt les premiers cris d'alarme. Cette attitude détourna les soupçons, qui se portèrent sur Rossier.

La cour était composée de MM. Bise, président, Torche, président, et Guillo-Chervet, juge.

M. Philippon, procureur général, soutient l'accusation. MM. les avocats Udry et Egger défendent les accusés. M. Weissenbach a été désigné comme chef du jury.

Après la constitution du jury, l'assermentation des témoins et la lecture de l'acte d'accusation, on a procédé à l'interrogatoire des accusés, séparément, en commençant par la fille Barras qui avoue avoir été l'instrument inconscient de Rossier en mettant le feu dans la maison de sa maîtresse, contre laquelle elle n'avait aucun grief.

L'accusé Rossier nie être l'instigateur du commencement d'incendie de janvier et du sinistre du 12 août. Comparaient ensuite les témoins, dont le nombre atteint une quarantaine.

Cercle du Commerce. — Le Cercle littéraire et du Commerce aura son banquet annuel demain, samedi, fête de la St-Nicolas.

Les membres du Cercle à qui la liste d'adhésion ne sera pas présentée, sont invités à s'inscrire auprès du président du Cercle, M. P. Guérig, ou au local.

Recensement. — A Morat, le recensement du 1^{er} décembre a accusé 2304 habitants. En 1890, il y avait à Morat 2360 personnes. La diminution est donc de 56 personnes.

A Montilier, il y a aussi diminution de 25 personnes, soit 575 au lieu de 600 en 1890.

Incendie. — Dans la nuit de mardi, vers 2 h., un incendie a détruit en partie, à Domsdidier, un bâtiment taxé 8000 fr., propriété de la famille Grossrieder, sise en dehors du village. On croit à la malveillance.

Bulletin sanitaire du bétail du 26 nov. au 2 déc. 1900.

Charbon symptomatique : 1 bête non vaccinée a péri à Hauteville. L'étable renfermait 6 animaux, dont 5 vaccinés et 1 non vacciné.

Charbon sang de rate : 1 cas, à Neyruz.
Rouget et pneumo-entérite du porc : 2 porcs abattus à Praroman.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Ce matin, vendredi, à 9 h., un très nombreux cortège funèbre a accompagné au champ du repos, à Bulle, un vénérable vieillard, M. Joseph Ruffieux, ancien vétérinaire, décédé mardi dernier, dans sa 89^e année.

Le défunt, homme travailleur, sobre et économe, était le doyen d'âge de notre ville.

Nous présentons aux familles en deuil nos sentiments de sincère condoléance.

On nous adresse les lignes suivantes avec prière de les publier :

Nous nous associons sincèrement aux éloges que vous donnez à M. Canivez et à M^{me} Tobler, nos sympathiques artistes, et nous y joignons le vœu qu'à l'avenir ils ne soient plus troublés par les chuchotements et les causeries de quelques personnes de l'auditoire. *Plusieurs auditeurs.*

La bibliothèque de la Société des commerçants est ouverte à l'Hôtel de Ville les 1^{er} et 3^e dimanches du mois, à 11 h. du matin. — Bibliothécaire : M. Jules Baudère, libraire.

Aux éleveurs de bétail. — Il est rappelé aux éleveurs qu'ils peuvent, au lieu du sel ordinaire de cuisine, se procurer pour le bétail du sel dénaturé, par sac, au prix de 10 cent. le kg. Les éleveurs intentionnés d'en faire l'essai sont priés de s'adresser au facteur des sels de Bulle. *(Communiqué.)*

Foire. — Peu favorisée par le temps, la foire de la St-Nicolas a été très médiocrement fréquentée. Le beau bétail n'était pas suffisamment représenté, ce qui a naturellement mis de la lenteur dans les transactions. Sur les places de marché, il s'est trouvé 336 têtes de gros bétail, 68 veaux et moutons et 221 porcs.

La gare du Bulle-Romont a expédié 26 wagons avec 186 pièces de bétail bovin vendues.

PENSÉE

En général, l'homme qui ne se fie pas à lui-même use d'un assez bon jugement.

BIBLIOGRAPHIE

La Jeune ménagère, journal destiné aux jeunes filles de la Suisse romande. — Paraissant à Lausanne 12 fois par an. — Abonnement, 1 fr. 20. — Rédaction et administration : 5 b, rue Martheray, Lausanne.

Ce journal renferme dans chaque numéro des enseignements précieux sur l'économie domestique, les travaux féminins : travaux à l'aiguille, confection des vêtements, de lingerie, tricot, broderie, ouvrages de fantaisie, recettes culinaires et autres, hygiène domestique, savoir-vivre, tout cela donné très pratiquement, très clairement, un vrai trésor pour les mamans et les jeunes filles.

Mais ce n'est pas tout; à côté de la partie pratique, il est une partie littéraire réservée à l'instruction proprement dite : récits inédits intéressants, d'une moralité irréprochable, poésies de genres divers; art de composition, géographie, histoire suisse, récitation, le tout dans l'esprit du journal exclusivement. En un mot, on le voit, l'utile et l'agréable s'y donnent constamment la main; emblème de ce que doit être le foyer dont la femme est l'âme.

Bonnes mamans, chères jeunes filles, que l'an de grâce 1900, la onzième année de l'existence de la *Jeune ménagère*, la voie accueillie comme une amie dans toutes vos demeures, et suivez ses bons conseils et ses directions, chacun en sera heureux!

❧ Prière aux abonnés à l'ÉTRANGER, désireux de ne pas voir l'envoi du journal interrompu dès le mois prochain, de bien vouloir renouveler leur abonnement par l'envoi du montant respectif, soit 5 fr. pour 6 mois ou 9 fr. pour l'année.

Un précieux renseignement.

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquels on conseille un dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises, ni dégoûts, le véritable Sirop dépuratif au brou de noix ferrugineux de FRED. GOLLIEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 24 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins.

==== Pour 10 francs ====
3 mètres Cheviot pure laine ou Loden, 140 cm. de largeur, dans toutes les nuances, p. un complet.
Grand choix en tissus pour dames et draperie hommes. — Echantillons franco. Gravures gratis.
Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

MISES

Lundi 10 décembre courant, dès 10 heures du jour, il sera vendu en mises publiques, sur la place du Marché au bétail, un cheval noir, un canapé et un buffet.
Bulle, le 7 décembre 1900.
L'Office des poursuites.

Mises de bétail.

La soussignée exposera en mises publiques, le **mardi 18 décembre**, à 10 heures du jour, à la Maison de Ville, à La Roche, 40 pièces de bétail, 2 juments et environ 20,000 pieds de foin à consommer sur place, sous de favorables conditions de paiement.
L'exposante : Louise Barst.

Samedi 8 décembre :
CASSÉE
avec bonne musique
au café de la Tour
LA TOUR-DE-TRÈME
Invitation cordiale.
DONDERI, tenancier.

Dimanche 9 décembre :
Cassée
à l'auberge des Montagnards,
BROC
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale.
JORAND, anbergiste.

Dimanche 9 décembre :
Cassée
à l'auberge du Bry.
Invitation cordiale.
A louer :
Jolie chambre meublée, rue du Tir 131, Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Bon & bon-marché
 Menagères demandez franco les nouvelles collections dechantillons des magasins populaires de
MAX WIRTH
 S'Gall ZURICH Bâle
 Spécialités en
 Etouffes pour dames et pour hommes
 Flanelles laine et coton
 Articles de blanc, cotonnerie
 Rideaux et étoffes pour meubles
 Prix reconnus très avantageux.

Hiver 1900-1901.
 Nouvelle récolte.
 Grand arrivage de
Conserves alimentaires.
 Petits pois, haricots verts.
 Confitures et compotes diverses.
 Des dernières pêches.
 Sardines, saumon, thon.
 Hoirs PEYRAUD-BOSSON, Bulle.

Anc. pharmacie Rieter
BULLE
 Auguste BARRAS, successeur.
 Exécution prompte et soignée des prescriptions de MM. les médecins et vétérinaires. — Spécialités pharmaceutiques; articles de pansement. — Analyses.

Contre toux et catarrhes.
Bonbons pectoraux Kaiser.
 Extrait de malt avec sucre sous forme ferme.
 Guérison certaine reconnue par 2650 certificats notarialement vidimés.
 Preuve incontestable de leur efficacité contre toux, enrrouements, catarrhes et engorgements.
 Paquets 30 et 50 cent. chez: A. GAVIN, pharmacien, à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; A. BARRAS, pharm., à Bulle; PORCELET, pharm., à Estavayer.

A LA
CHARCUTERIE REMY
 Grand'rue N° 21, Bulle.
 Marchandises bien conditionnées.
 Se recommande: **J. REMY**

Produits laitiers.
 Le soussigné informe sa clientèle qu'à partir du nouvel an il continuera la vente de ses produits laitiers dans son nouveau local, maison Apple, tonnelier, vis-à-vis de la laiterie, Bulle.
 Chaque jour, lait, beurre, crème, fromage gras et maigre, vacherin pour fondue, sérac et chevrotins. Lait porté à domicile.
 Se recommande à son honorable clientèle et au public en général pour la continuation de ses bons ordres.
 Anselme ROBADEY, laitier.

Tous les jours:
Beurre de table, frais,
 chez Louis TREYVAUD,
 Grand'rue, Bulle.

ÊTES-VOUS SOURD??
 Tous les cas de SURDITÉ ou d'OREILLE DURE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les bourdonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratuits. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.
 Dr. Daiton's Aural Institute,
 596 La Salle Ave., CHICAGO ILL.

Comptabilité commerciale.
 Enseignement par la nouvelle méthode sans maître, système Besch.
 Succès garantis. Demandez prospectus et attestations gratuits et franco.
 Adresse exacte: BESCH, expert comptable, Zurich (Métropole).

AVIS AUX MESSIEURS
Liquidation complète de cravates.

Ne voulant plus tenir cet article, les cravates seront toutes vendues en dessous du prix de la facture. Un coup d'œil aux étalages suffira pour se convaincre du bon marché.

Spécialité de parfumerie fine.
 Chez **A. MARGOT**, coiffeur, maison Barras, Bulle.

Grand'rue 32 **BULLE** **CHAPELLERIE TOBIE BEC** **BULLE**
 Reçu un choix considérable de chapeaux feutre en toutes nuances, qualités et formes, depuis les plus ordinaires à 2 fr. 95 au plus fin, en forme classique, forme tyrolien, Impers et chapeaux soie, ainsi que la dernière nouveauté.
 Bel assortiment de bérêts, casquettes et cravates.

MARQUE DE FABRIQUE **PRIX 80c!**

STENTOR PASTILLES
 d'un goût délicieux souveraines contre toux, enrrouements, maux de cou et toutes les affections de la gorge.
 10 à 15 Pastilles par jour.

En vente dans toutes les pharmacies.
 A Bulle: Barras, David et Gavin; à Romont: Pharmacies Barras et Robadey.

"Galactina."
 Farine lactée pour enfants et pour personnes souffrant de maladie de l'estomac (dyspepsie). Le meilleur aliment digestif et nutritif, recommandé par les sommités médicales. 5 diplômes d'honneur, 12 grands prix, 21 médailles d'or, etc. 19 ans de succès.
 Fabrique suisse de Farine lactée.
 Lüthi, Zingg & Cie, BERNE
 Vente dans les pharmacies, drogueries et épiceries.

LE COMMERCE DE FARINES
Ancien Bessner & Schirmer
 rappelle à son honorable clientèle qu'on trouve au magasin, rue de la Préfecture, ainsi qu'à la boulangerie des Arcades, à Fribourg, de l'excellente farine pour pain de ménage.
 Articles de fourrage, son, bourre d'épeautre, etc.
C. SCHIRMER, successeur.

Epilepsie.
 Une maladie aussi tenace que pénible et qui m'a rendu profondément malheureux pendant plusieurs années, l'épilepsie accompagnée de maux de tête, palpitations, manque d'appétit, a été guérie par la Polyclinique privée de Glaris, qui m'a traité par correspondance. Ce n'est qu'après avoir suivi plusieurs autres traitements, inutilement, que je me suis adressée à cet établissement, dont les cures m'étaient connues par diverses annonces parues dans les journaux. Le procédé ordonné par la Polyclinique privée de Glaris, tout à fait différent des autres, a eu pour résultat de diminuer peu à peu le nombre des attaques, lesquelles se répétaient autrefois toutes les 10 à 15 semaines, de diminuer aussi leur intensité, jusqu'à ce qu'enfin elles disparurent entièrement. Depuis ma dernière attaque, 14 mois se sont écoulés, et je n'ai plus senti aucune atteinte du mal. Je crois donc pouvoir me considérer comme guérie et si je publie ce certificat aujourd'hui, ce n'est pas seulement par reconnaissance, mais aussi pour faire savoir à d'autres malades, sujets à des attaques épileptiques, où elles ne peuvent se faire soigner et espérer la guérison. Dintikon (Argovie), le 3 novembre 1896. M^{lle} Ida Meier, fille du marguillier. La signature de M^{lle} Ida Meier est déclarée authentique par: Meier-Nimiker, syndic de Dintikon, le 2 novembre 1897. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Pas d'insuccès en employant le
DÉPURATIF DU SANG "SIMONIN"
 dans toutes les maladies provenant d'un vice du sang, telles que: Boutons, dartres, rougeurs, eczémas, affections scrofuleuses, etc. Un litre suffit pour la cure de 3 semaines et prévient: les rhumatismes, les hémorroïdes, la goutte. Très efficace en cas de maladies du foye. — Le litre, 6 fr.; 1/2 litre, 3 fr. 50. Dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Simonin, Vevey. Dépôts pour la contrée: Pharm. Gavin, Bulle; Nouvelle Pharm. Robadey, Romont; Jambé, Châtel-St-Denis; Porcelet, Estavayer; Bourgnécht, Esseiva et Thorier, Fribourg.

Maladies des organes génitaux.
 Maladies du bas-ventre, contagion, vices secrets et leurs suites, impuissance, pertes séminales, pollutions, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Eau-de-vie
 à 70 cent. le litre, à partir de 10 litres, pris à Morat.
 Vins fins et liqueurs. Demandez prix courant.
 Se recommande:
Oscar Roggen, Morat.

DÉPOT
 de la Filature de chanvre et de lin **BURGDORF**
 chez M. Eugène Weber, Bulle, où l'on reçoit continuellement du chanvre, du lin et des étoupes pour le filage et tissage à façon. Prix avantageux.

CHOUROUTE et Mont-d'Or
 au café de la Fleur-de-Lis, Bulle.

A VENDRE
 Un joli traineau et un collier à l'anglaise. S'adresser à Martin MORAND, au Tirage, Bulle.

Machine à coudre,
 très peu usagée, à vendre pour cause de départ. S'adresser à l'agence Haasensteln & Vogler, à Bulle.

BULLE
 Grand'rue 43 Près du Lion-d'Or.
 Dès le 1^{er} décembre:
DEPOTS
 ouverts les jeudis et samedis:
 1° De tannerie et commerce de cuirs
A. Morard, le Bry.
 Cuirs en tous genres. Fournitures diverses. Cordes, fil, ficelles, graisses diverses, huiles, etc. Achat de cuirs et peaux aux plus hauts prix.
 2° Du Moulin de la Sallaz.
Bapst frères.
 Farines pour pain, farines fourragères, sons, blés, concassés, avoines, maïs, etc. Marchandises excellentes à prix modérés.

Usine sous le Briet, VUADENS
 Commerce de farines et sons, gros et détail.
 Blés concassés, en gruau et en farine. Blés comprimés et avoine, monture et compression à façon, ainsi que cuisson du pain.
 Boulangerie, épicerie.
 Scierie, commerce de bois; lattes à tuiles; liteaux de gypseurs.
 Spécialité de liteaux à cadres et autres accessoires pour ruches, en bois de première qualité et dimensions exactes.
 Tours pour bois et métaux. Grand assortiment de baguettes pour cadres. Encadrements grecs et ordinaires.
 Verre belge et ciment.
 Filon à os. Achat d'os et vente de poudre d'os première qualité; trituration à façon.



LACTINA Suisse PRÉPARÉE par A. PANCHAUD VEVEY
ALIMENT POUR VEAUX
 Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.
 PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL.
 PRIX: 0,65 LE KILOG.
 Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral.

Que personne néglige d'acheter, contre les
rhumatismes
 et les refroidissements externes, le remède insurpassable de **Balth. Amstalden, à Sarven.**
 Durant 30 ans, ce remède a joui de la confiance du public. Plus de 1000 lettres de remerciements du pays et de l'étranger qui, sur demande, pourront être vues chez le fabricant.
 Prix d'une dose: 1 fr. 50; pour la maladie d'un certain temps, une double à 3 fr. pourrait convenir.
 Dépôts: C. Suidter & Cie, pharmaciens, Lucerne; Fr. Steiner, droguiste, Laupen.

Un scieur
 demande à exploiter une scierie en tâche. S'adresser à Henri OBERSON, à Chavannes-les-Forts.

Un logement
 disponible chez TORCH, maison neuve, pour le 1^{er} janvier.

CHOCOLAT P. H. SUCHARD
CAO SOLUBLE QUALITÉ EXCELLENTE PRIX MODÉRÉS
 SE TROUVE PARTOUT.
 BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR

M. Schneuwly, archivi
DIX-NEUVIÈME

CONFÉD
 CHAM
 Vendredi, le Co
 miné la discussion
 électriques, l'a ac
 nimité de 103 voi
 A la séance de
 dont à ce que des
 soient accordées à
 Conseil fédéral à
 est prise en consi
 M. Manzoni dé
 sujet de l'arbitrag
 Elle porte 40 sig
 Vendredi matin
 à la fixation du si
 Confédération.
 M. Scherrer (C
 question du siège
 par un arrêté ult
 Cette motion di
 contre 10.
 On passe donc
 aura le siège de
 Par 30 voix co
 lieu au scrutin a
 Bulletins distri
 Zurich obtient 2
 Après cette vic
 votation finale su
 adoptée par 28 v
 Samedi, le Co
 budget du dépa
 a rapporté.
 Au chapitre de
 fanterie a été ré
 Les crédits po
 été réduits de 11
 aux cantons de l
 état de 800 inf
 M. A. Thélin a
 des participants
 Wallenstadt.
 FEUILLE
Au Mo
 Quoi, alors? Ah
 sa mère qu'il était
 çon, il est vrai, le
 moins honorablem
 pour ignorer qu'il
 lément de sottes n
 autre occupation,
 davantage les disp
 et en même temps
 ment et qu'il ne s'i
 raient lui arriver.
 était-elle venue a
 contrebande n'étai
 lui dépendre son
 la lime et l'établi.
 trevoyait, à ce rôle
 taines, toutes gros
 lées, campagnes n
 existences dépend
 son intelligence, d
 une légère bonifié
 vahissait son cerv
 insensiblement à a